

Droit de réponse au communiqué de presse de la DGCCRF et à l'article du Parisien parus le 2 juillet 2020 sur les substances chimiques dans les couches pour bébé

Nous avons pris connaissance ce 2 juillet au matin de la publication d'un communiqué de presse de la DGCCRF au sujet des substances chimiques dans les couches pour bébé.

Cette publication pose des problèmes majeurs qui mettent gravement en cause la crédibilité de l'enquête menée par la DGCCRF :

- La DGCCRF prétend publier les résultats d'une enquête menée à la suite de la publication du rapport alarmant de l'ANSES sur la sécurité des couches pour bébés en janvier 2019 et suite aux engagements demandés aux industriels par la DGCCRF le 8 février 2019. Nous citons leur communiqué de presse: « ***Cette enquête avait pour but de s'assurer du respect des engagements pris devant les ministres par les fabricants le 8 février 2019*** ».

Or, à notre connaissance, les couches Love & Green ont été testées une seule fois par le SCL, laboratoire de la DGCCRF, dont le rapport daté du 18/04/2019 porte sur des couches Love & Green fabriquées le 18 juin 2018... soit 7 mois AVANT la parution du rapport de l'ANSES et 1 an AVANT la publication par l'ANSES des seuils sanitaires ! Depuis la réception de ce rapport en avril 2019, nous avons alerté à plusieurs reprises les services de la DGCCRF et de la DDPP92 sur cette date de fabrication trop ancienne, sans jamais obtenir la moindre réponse.

Le communiqué de presse de la DGCCRF est donc mensonger et diffamatoire puisqu'il est impossible d'évaluer un plan d'action sur des couches fabriquées 7 mois avant la mise en place de ce même plan d'action.

- En plus d'être mensongers et diffamatoires, ces résultats de la DGCCRF sont injustes et déloyaux, puisqu'ils comparent des résultats de marque comme la nôtre dont la fabrication est antérieure au plan d'action demandé par la DGCCRF aux industriels le 8 février 2019, à des marques qui, certainement, ont eu la chance d'être fabriquées après la mise en place de leur plan d'action.
- De plus, ce communiqué de presse prétend que les couches Love & Green auraient des HAP dans une quantité de 10 à 25% des seuils sanitaires de l'ANSES, classant ainsi les couches Love & Green en jaune sur le critère des HAP

Or le test du 18/04/2019 mené sur nos couches ne permet absolument pas

- ni de vérifier que la marque LOVE & GREEN respecte les engagements pris dans le cadre de son plan d'action puisque la DGCCRF reconnaît elle-même que les produits concernés ont été fabriqués avant la définition et l'adoption de ce plan d'actions ;
- ni de quantifier la moindre trace de HAP (il est indiqué « Présence, < LQ=0,78µg/kg) ; comment la DGCCRF parvient-elle à calculer un pourcentage alors même que ce HAP n'est pas quantifiable selon le SCL ?

Et comment la DGCCRF peut-elle nous mettre en couleur jaune sur le critère des HAP alors même que le HAP détecté est tellement bas qu'il n'est pas quantifiable ?

Love & Green affirme donc que sur le critère des HAP, nos couches devraient obtenir la couleur verte, qui, selon le communiqué de presse de la DGCCRF, correspond à la définition suivante : « **Vert : la substance n'a pas été détectée ou a été détectée en faible quantité.** »

Cette enquête mensongère et diffamatoire de la DGCCRF, qui manque cruellement de rigueur, de professionnalisme, et de prudence, a déjà des conséquences graves pour notre PME familiale française.

Ce 2 juillet matin, le journal Le Parisien publie une double page relayant le communiqué de presse de la DGCCRF intitulé « Les couches, c'est (presque) du propre » avec un tableau résumant la notation de la DGCCRF sur 32 marques de couches. Sur ce tableau, de manière extrêmement choquante, Le Parisien attribue aux couches Love & Green la couleur rouge sur le critère des HAP et relaye ce chiffre mensonger de 10 à 25% qui n'est pas étayé.

Pourtant, selon le communiqué de la DGCCRF, la couleur rouge correspond à « Rouge (cas non rencontré) : dépassement des seuils sanitaires calculés par l'ANSES : la substance est présente dans une quantité susceptible de présenter un risque. Le produit doit être rappelé et retiré du marché. »

Comme énoncé dans le communiqué de la DGCCRF, la couleur rouge est une couleur de gravité, d'alerte, de danger, appelant au boycott. D'ailleurs Le Parisien complète même son tableau d'une légende en rouge avec un triangle de danger intitulé « Risques : allergies cutanées, dérèglements de l'appareil reproductif, cancers (à long terme) ». De part le code couleur rouge, le lecteur associe naturellement les couches Love & Green à ces risques. D'autant plus que seules 5 marques sur 32 reçoivent cette couleur rouge, plaçant ainsi Love & Green dans les rares marques dangereuses à ne pas consommer.

C'est au minimum une erreur de la part du Parisien, ou au pire un véritable acte de diffamation et un appel au boycott que nous demandons au Parisien de corriger sans délai et pour lequel nous sollicitons le relai de la DGCCRF qui ne saurait accepter, à notre sens, que les informations qu'elles publient soient à ce point déformées par la presse, jusqu'à devenir trompeuses pour le consommateur et fausser la concurrence.

Nous sommes extrêmement choqués que notre PME française soit l'objet d'un tel manque de prudence et d'une telle diffamation de la part des autorités de l'Etat et de certains journalistes, alors même que nous sommes la marque pionnière de la naturalité et de la transparence sur le marché des couches :

- 1^{ère} marque à avoir affiché une liste exhaustive et complète d'ingrédients sur ses paquets en 2018
- 1^{ère} marque à avoir réussi à mettre un voile en contact avec la peau du bébé 100% d'origine naturelle
- 1^{ère} marque à avoir réussi à substituer 50% de ses microbilles absorbantes par des microbilles d'origine naturelle
- 1^{ère} et seule marque à publier sur son site internet ses tests de toxicité 3 à 4 fois par an (17 tests disponibles)
- Des couches certifiées par 3 labels d'excellence environnementale : Ecolabel européen, FSC et TCF

En conséquence, nous demandons sans délai :

- A la DGCCRF, la publication d'un communiqué de presse rectificatif, précisant que les résultats annoncés sur Love & Green sont faux : les couches ont été fabriquées avant le plan d'action, et le HAP détecté n'est pas quantifiable, le critère HAP doit donc être passé en vert
- Au Parisien, le retrait immédiat de la couleur rouge sur le critère HAP de nos couches et la mention « 10 à 25% » qui est erronée. Le Parisien doit faire paraître un démenti dans son édition papier du 3 juillet 2020 et sur ses supports digitaux sans délai, soulignant que la couche Love & Green testée a été fabriquée avant le plan d'action, et que le critère HAP doit recevoir la couleur verte.

Sans réponse de la part de la DGCCRF et du Parisien, Love & Green se réserve la possibilité de faire valoir ses droits par tous moyens possibles.